



ACCUEIL de LOISIRS de Fleury les Aubrais

Mercredis de Novembre / Décembre 2023

Inscription sur Rendez Vous – Contacter : Mme Fine POATY au 02 38 73 51 84

Inscription prioritaire aux enfants de Cheminots en fonction des places disponibles. Votre dossier doit être complet et accompagné du règlement correspondant (inscription ferme sans remboursement si désistement).

Nom..... Prénom.....
 Adresse :

 Tel : Mail :@.....

N°CP..... Ayant droit SNCF Personnel CE Extérieur

ENFANT(S)

NOM	PRENOM	Date naissance

Mettre l'initiale des prénoms des enfants seulement si les dates de présences sont différentes - Merci

Votre Tranche

Nouveaux Tarifs

- Mercredi 15 novembre
- Mercredi 22 novembre
- Mercredi 29 novembre
- Mercredi 6 décembre
- Mercredi 13 décembre
- Mercredi 20 décembre

JOURNEE ou 1/2 Journée Avec repas

1/2 JOURNEE Sans repas	
matin ①	Après midi ①

Arrivée / Départ De votre enfant Au centre

TARIF de votre tranche

Nombre de jours

Total à payer
Journée

Total à payer
1/2 Journée sans repas

Chèque

Espèce

Date :

Signature :

Des photos seront prises de vos enfants en activités, pour un usage de valorisation et d'information (Publications, site internet et page Facebook du CASI). Si vous ne souhaitez pas de photos, cochez la case.

Autorisez-vous le CASI des Cheminots de Tours à utiliser vos coordonnées personnelles (mail, adresse postale, ...) dans le but de vous informer des activités proposées (sorties, weekend, billetterie, séjours, arbre de Noël, CCGPF,...) Si vous ne souhaitez pas de photos, cochez la case.

Votre dossier est-il à jour (avis d'imposition / fiche sanitaire/...) OUI NON

*Indiquer l'heure d'arrivée et de départ de votre enfant (Ceci nous permet d'organiser les horaires de l'équipe d'encadrement)

① Toute 1/2 journée avec repas est comptée en journée Préciser le nombre de jours x nbre d'enfants.



POINT D'INSCRIPTION UNIQUE

A.D.I FLEURY LES AUBRAIS

19 ter rue de Jean Jaures – 45400 Fleury les Aubrais

☎ 02 38 73 51 84 ☎ SNCF 42 95 80

mail : cdl45@casidetours.org

Permanence administrative, en période scolaire :

Le lundi : 09h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

Le mercredi (sur rdv) : 07h45 à 11h45 et de 13h00 à 18h00.

Le jeudi et vendredi :

Possibilité de déposer vos documents administratifs et paiements à l'Antenne 45.

En période de vacances scolaires : (sur rdv)

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 08h00 à 11h45 et de 13h00 à 17h00

Le mercredi : 08h45 à 11h45 et de 13h00 à 18h00

TARIFS au 4 septembre 2023

Calcul de votre Tranche : Revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales	TRANCHES	Matin Ou Après-midi sans repas	Journée Ou ½ journée avec repas
Inférieur à 5 300 €	Tranche 1	3.10 €	6.20 €
Compris entre 5 301 € et 7 300 €	Tranche 2	3.30 €	6.60 €
Compris entre 7 301 € et 9 290 €	Tranche 3	3.80 €	7.60 €
Compris entre 9 291 € et 11 280 €	Tranche 4	4.00 €	8.00 €
Compris entre 11 281 € et 13 270 €	Tranche 5	4.30 €	8.60 €
Compris entre 13 271 € et 15 390 €	Tranche 6	4.60 €	9.20 €
Egal ou supérieur à 15 391 €	Tranche 7	5.00 €	10.00 €
	EXTERIEURS	10.50 €	21.00 €

Assurez-vous de bien avoir fourni tous les justificatifs nécessaires à l'inscription

Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022

- Dernier bulletin de salaire de l'année en cours
 - La fiche Famille et décharge

La Fiche sanitaire de l'enfant accompagnée des copies :

- des vaccins
- du certificat médical
- de l'assurance responsabilité civile extra-scolaire de l'année en cours
- de **la carte de circulation dématérialisée** de l'enfant en cours de validité.

Le règlement correspondant à l'inscription